

Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le 19/12/2024

ID : 071-217104637-20241216-2024073-BF

Berger
Levrault

463

Commune de St Maurice lès Ch. - Budget Communal M...

Code INSEE

Commune

DM 2024

N° 2024 073

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N° 3

Virements de crédits

Nombre de membres en exercice	13
Nombre de membres présents	10
Nombre de suffrages exprimés	11
VOTES : Contre	0
Pour	11
Date de convocation :	12/12/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le seize décembre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Jean-Luc CHANUT, Maire.

Objet : DECISION MODIFICATIVE N° 3

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 6411 : Personnel titulaire	4 000,00 €			
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimi	4 000,00 €			
D 023 : Virement à la section d'investissement		4 000,00 €		
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investisseme		4 000,00 €		
Total	4 000,00 €	4 000,00 €		
INVESTISSEMENT				
D 2113-95 : ECLAIRAGE TERRAIN FOOT STABILIS		4 000,00 €		
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		4 000,00 €		
R 021 : Virement de la section de fonctionnement				4 000,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionne				4 000,00 €
Total		4 000,00 €		4 000,00 €
Total Général		4 000,00 €		4 000,00 €

Signataires :	
BASSEUIL Roland	X
BRESCIANI Pascal	Absent
BUTTET Frédéric	Absent excusé ayant donné pouvoir à Michelle CORRE
CHANUT Jean-Luc	X
CORRE Michelle	X
DESBROSSES Dominique	X
GROUILLER Sébastien	X
JONON Corinne	X
LABOURET Christian	X
LAMBOROT Cécile	X
LAROCHE Lucas	Absent
MARTIN Claire	X
RENAUX Cécile	X

Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le 19/12/2024

ID : 071-217104637-20241216-2024073-BF

Berger
Levrault

463

Commune de St Maurice lès Ch. - Budget Communal M1

Code INSEE

Commune

DM 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

Certifié exécutoire par Jean-Luc CHANUT, Maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 19/12/2024 et de la publication le 19/12/2024.

A Saint Maurice Lès Châteauneuf, le 16/12/2024.

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Maire

Jean-Luc CHANUT.

